



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mars 2019  
19 heures 00

-----

CS/MG

N° 002413

Animation jeunesse--  
Convention carte  
«temps libre».

Affiché le :

Le mardi 26 mars 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

**ABSENTS EXCUSÉS**: Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Par délibération du **19 février 2018** le conseil a approuvé la convention carte temps libre entre la caisse d'allocations familiales de Vaucluse et la commune d'Apt.

Cette convention étant arrivée à son terme, la caisse d'allocations familiales de Vaucluse propose d'en conclure une nouvelle.

La convention "carte temps libre" entre la caisse d'allocation familiale de Vaucluse et la commune d'Apt a pour objet de mettre en œuvre et de cofinancer le dispositif pour une durée d'un an à dater du **01/01/2019 jusqu'au 31/12/2019**.

La carte temps libre a pour objet de permettre aux familles allocataires de conditions sociales modestes d'accéder à l'offre de loisirs, portée par des structures habilitées par la direction départementale de la cohésion sociale dont les interventions sont reconnues localement.

La carte temps libre est un dispositif complémentaire au contrat enfance jeunesse.

Les familles sont bénéficiaires d'une notification de droits en fonction de leur quotient familial (QF)

- 136 euros pour un QF compris entre 0 et 230
- 104 euros pour un QF compris entre 231 et 305

- 72 euros pour un QF compris entre 306 et 400

La valeur de la carte temps libre est financée à parts égales par la commune et la CAF dans le cadre de l'enveloppe budgétaire définie soit:

Enveloppe totale	12000 €
Engagement financier ville	6000 €
Engagement financier CAF	6000 €

Il est demandé au conseil de délibérer pour approuver cette nouvelle convention carte temps libre.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**Approuve** la convention "carte temps libre" entre la commune et la caisse d'allocations familiales de Vaucluse.

**Approuve** l'engagement financier ville d'un montant maximum de 6 000 euros.

**Dit** que la dépense sera inscrite au budget **2019**.

**Autorise, madame** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la présente convention.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**